

## LA FIDÉLITÉ ET SES AVATARS

Pour reprendre l'expression demeurée célèbre de Georges Mounin (1994 : 13), "tous les arguments contre la traduction se résument en un seul : elle n'est pas l'original". En d'autres termes, se poser la question de savoir si la traduction est possible revient à s'interroger sur la définition de la fidélité et sur les moyens d'atteindre cette fidélité.

La traduction a été, en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons liées essentiellement à l'essor des écoles de traduction dans le monde, analysée dans un étau académique qui s'avère être un véritable observatoire permettant de disséquer les exercices de traduction *in vitro*. Cette situation s'explique à l'évidence par le fait que la traduction a obtenu aujourd'hui, grâce notamment aux différentes études théoriques qui ont vu le jour dans les années 1950 et 1960, un statut scientifique qui autorisait l'enseignement et la recherche. Le mot "traductologie" est en effet assez récent.

Pourtant, le milieu académique est, comme je viens de le dire, un étau. Un peu comme en médecine, il convient de distinguer le travail en laboratoire du travail *in vivo* : les conditions pratiques dans lesquelles les traductions s'effectuent et s'analysent en milieu scolaire, qu'il s'agisse de l'enseignement des universités ou d'un enseignement spécialisé en traduction, ne correspondent pas à ce qui se fait au quotidien dans la vie professionnelle.

L'objectif pédagogique est omniprésent, ce qui ne manque pas d'influencer la palette typologique des textes choisis, plus en fonction d'objectifs de formation que d'adéquation parfaite au marché. Il est par ailleurs illusoire de tenter de reproduire en classe les conditions de travail d'un bureau de traduction ou d'un grand organisme international. L'infrastructure est déficiente, le travail au long cours difficile en raison de la ventilation nécessaire des matières pendant une journée de cours, le contact avec le donneur d'ordre inexistant, puisque ce dernier n'existe pas dans la réalité et est remplacé fictivement par le professeur qui deviendra l'unique dépositaire de la qualité de la traduction, en vertu de son corrigé et de la note qu'il attribuera à l'étudiant.

Il y a donc une suobjectivation, un "cryptodogmatisme" du modèle de performance magistrale, qui est tout à fait à l'opposé d'une théorie scientifique de la traduction. L'enseignant devient un traducteur-correcteur qui se confond avec l'auteur du texte-source.

La critique est donc double et claire : la traduction pédagogique n'est pas la traduction professionnelle et, par conséquent, les valeurs docimologiques prises en compte sont tout à fait arbitraires.

Le III<sup>e</sup> Congrès de la Fédération internationale des Traducteurs (FIT), qui s'est tenu en Allemagne à Bad Godesberg en 1959 et qui était précisément consacré à *La qualité en traduction*, a mis en évidence le caractère "téléologique" ou, si l'on préfère, utilitaire de la traduction. Pour adopter un style moins académique, on pourrait dire que le couple traditionnel auteur-traducteur, dont les relations parfois orageuses peuvent se terminer dans le sang comme l'histoire de la traduction, notamment en France, l'a prouvé à suffisance, doit être supplanté par un ménage à trois, de chair et de sang : auteur, traducteur, récepteur (sans doute faudrait-il dire en 1997 client).

La prééminence accordée au récepteur est pourtant une des leçons de l'histoire. Il suffit de citer à cet égard, sans remonter trop loin dans le temps, la célèbre phrase de Nicole Oresme, traducteur du roi de France Jean II le Bon, dans sa préface aux œuvres d'Aristote (1370) : "Le roi a voulu pour le bien commun faire les translater en François".

La mise entre parenthèses du récepteur, que l'on constate dans un certain nombre d'écrits théoriques contemporains, constitue une donnée paradoxale si on la confronte à l'histoire de l'activité traduisante, marquée au sceau plurimillénaire d'une pratique utilitaire, c'est-à-dire, dans un nombre non négligeable de cas, scientifique et technique.

Van Hoof a souligné avec pertinence que la traduction spécialisée existe depuis la nuit des temps et est au moins aussi ancienne que la traduction littéraire, qui jouit manifestement des faveurs des théoriciens contemporains. En Égypte ancienne par exemple, pour reprendre les exemples les plus lointains à notre disposition, l'épisode du songe d'Imhotep marque les débuts de la traduction médicale. En Mésopotamie, les tablettes d'Hammourabi ou les lexiques quadrilingues (hourrite, ugaritique, sumérien et akkadien) traitaient des affaires de l'Empire : agriculture, commerce, recensement, etc... Plus près de nous, les grandes écoles de Bagdad (à partir du IX<sup>e</sup> siècle) et de Tolède (dès le XII<sup>e</sup> siècle) avaient une vocation scientifique et donc particulièrement utilitaire évidente.

On s'aperçoit donc que la fidélité, conçue *a priori* comme une fidélité à l'original, doit aussi s'encombrer d'une fidélité plus subtile, plus insidieuse, qui est la fidélité au public. Les historiens de la traduction ont souvent passé cette notion sous silence

lorsqu'ils ne l'ont pas fustigée ; ne parle-t-on pas des *Belles Infidèles* au XVII<sup>e</sup> siècle pour caractériser un vaste mouvement qui portait au pinacle le seul lecteur potentiel ? Même madame Dacier, dont la formation philologique forgée aux côtés de son mari suscitait l'admiration de l'époque, dont l'image de traductrice semble à l'opposé des pratiques d'un Perrot d'Ablancourt, ne répond pas aux canons de fidélité en vigueur en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle.

Et pourtant, l'histoire va à contre-courant de ce qu'affirment les historiens, tant il est vrai qu'à l'exception de la traduction biblique peut-être - et encore convient-il de nuancer ce propos -, les produits de l'activité traduisante ont souvent privilégié le récepteur, et, dans un certain nombre de cas, au détriment de l'auteur. Certes le mot à mot a connu ses époques et ses partisans, tel un Leconte de Lisle revisitant *Illiade* ou un Chateaubriand s'attaquant au *Paradis perdu* de Milton. Voici à titre d'exemple l'*Avertissement* de Leconte de Lisle en préambule de son *Illiade* (1866) :

*Le temps des traductions infidèles est passé. Il se fait un retour manifeste vers l'exactitude du sens et la littéralité. Ce qui n'était, il y a quelques années, qu'une tentative périlleuse, est devenu un besoin réfléchi de toutes les intelligences élevées. Le goût public s'est épuré en s'élargissant. La traduction de l'Illiade que nous publions aujourd'hui offrira, ce nous semble, une idée plus nette et plus vraie de l'œuvre homérique que celle qu'en ont donnée les versions élégantes de tant d'écrivains, remarquables et savants sans doute, mais qui n'ont pas cru devoir reproduire, dans son caractère héroïque et rude, la poésie des vieux Rhapsodes connus sous le nom d'Homère.*

Leconte de Lisle semble mettre sur le même plan exactitude du sens et littéralité, comme si la photographie lexicale en langue-cible cautionnait l'exactitude. Peu de choses sur l'esprit de l'œuvre assurément ! Le moment linguistique, compris comme une succession envahissante de signes, l'emporte largement sur le contexte au sens large. La nécessité d'adaptation à une époque se confond avec un goût épuré, notion subjective qui élude les conditions maximales de la phase de transfert.

Si l'on examine cette donnée à la loupe de l'histoire, on comprend mieux la plasticité extrême de la notion de fidélité, les interprétations aussi diverses que contradictoires qu'elle suscite, ainsi que l'impossibilité de la tenailler dans un étau théorique toujours trop étroit, car correspondant au vécu particulier de chaque traducteur ou théoricien de la traduction. Comme souvent, il importe de tirer les leçons d'un passé riche en expériences plus ou moins heureuses. Prenons quelques exemples...

Saint Jérôme, le patron des traducteurs, était sans doute plus que tous les autres taraudé par le démon des incertitudes lorsqu'il s'attaqua à la *Bible*, d'autant plus que le respect absolu de la parole divine le disputait à la crainte de rivaliser avec la version des Septante, omnipotente au IV<sup>e</sup> siècle et à laquelle saint Augustin par exemple accordait un crédit illimité. Malgré la nécessité impérieuse de faire passer à tout prix le message divin, Jérôme ne pouvait le transmettre à n'importe quel prix : la parole de Dieu est intangible et, surtout, elle est parfois insondable. Pour ce qui est de la *Bible*, il y a chez Jérôme un parti-pris délibéré pour l'original, mais encore faut-il que cet original soit accessible au traducteur dans tous ses éléments. Voyons un court passage du *De Optimo genere interpretandi*, plus connu sous le nom de *Lettre à Pammachius* (1953 :59) :

*Oui, quant à moi, non seulement je le confesse, mais je le professe sans gêne tout haut : quand je traduis les Grecs – sauf dans les Saintes Écritures, où l'ordre des mots est aussi un mystère – ce n'est pas un mot par un mot, mais une idée par une idée que j'exprime* (trad. J. Labourt).

Dans les autres domaines, Jérôme préfère donc l'option *ad sensum*, héritée de la littérature latine profane incarnée notamment par Cicéron, même si cette expression galvaudée est malheureuse dans la mesure où les littéralistes croient justement privilégier le sens en épousant le rythme original.

De l'autre côté du miroir, on trouve un Pierre-Daniel Huet, qui, dans son *De interpretatione* de 1661, écrit d'ailleurs en latin, opte sans réserve pour un littéralisme à outrance (Tolmer : 1949) :

*Traduisez Aristote en périodes cicéroniennes, vous faites une caricature ; si vous imitez l'oiseau intrus qui, ne se bornant pas à déposer ses œufs*

*dans le nid d'autrui, renverse à terre la couvée légitime, vous ne traduisez plus, vous interpolez.*

Voilà une conception tout aussi utilitaire, mais c'est à l'auteur qu'Huet tient à rendre service, et à travers ce dernier au lecteur qui doit "aller vers" l'original. Le texte d'Huet, très ferme à première vue, s'explique par le contexte littéraire de cette deuxième moitié de XVII<sup>e</sup> siècle, irrémédiablement empreint de l'hégémonie de l'Académie française, de son influence sur la langue française et sur la traduction qui en est un véhicule fort prisé.

Cependant le dirigisme tout académique de Malherbe et de Vaugelas s'exerça aussi sur les sciences, dont la médecine, dans un siècle dominé par la Raison et l'approche scientifique de la langue, dont la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal fournit un bon exemple. Ce dirigisme n'est pas sans rapport avec l'attitude d'un du Bellay, lequel, bien qu'ayant traduit une partie de l'*Énéide* de Virgile, ne manquait jamais une occasion de vouer aux gémonies les mauvais traducteurs, accusés de freiner le développement harmonieux de la langue française. Dans ce cas, la fidélité, ou plutôt l'infidélité, devient un argument politique (1967 : 217) :

*Que dirai-je d'aucuns, vraiment mieux dignes d'être appelés traditeurs que traducteurs ? Vu qu'ils trahissent ceux qu'ils entreprennent exposer, les frustrant de leur gloire, et par même moyen séduisent les lecteurs ignorants, leur montrant le blanc pour le noir ; qui pour acquérir le nom de savants, traduisent à crédit des langues dont ils n'ont jamais entendu les premiers éléments... (Défense et illustration de la langue françoise, livre I, chap. VI)*

On le voit, le problème de la fidélité en cache un autre, parfois enfoui dans l'inconscient de certains critiques : une traduction n'étant pas un original, le traducteur n'est qu'un sous-créateur, il prête sa plume à un autre dont il n'aurait ni les connaissances, ni le talent. La traduction aurait en permanence une dette envers l'original et serait au mieux une vaste entreprise de séduction. Il serait illusoire de croire qu'il s'agit là d'un

argument propre au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque la langue française était, selon l'expression d'Étienne Dolet, "non reduicte encore en art certain".

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que la traduction permet de faire connaître en France les littératures anglaise et allemande, la naturalisation des œuvres étrangères est encore à l'ordre du jour malgré le déclin des *Belles infidèles* dès 1660. La dette envers l'auteur est parfois avouée par les traducteurs eux-mêmes. Ainsi, Pierre Coste dira-t-il dans son *Avertissement* à la traduction de *l'Essai sur l'entendement humain* de John Locke (1700) :

*Ma plus grande peine a été de bien entrer dans la pensée de l'Auteur ; & malgré toute mon application je serois souvent demeuré court sans l'assistance de Mr. Locke, qui a eu la bonté de revoir ma Traduction.*  
(1981 : 110)

La vérité pourrait se trouver à mi-chemin, entre une adaptation au goût de l'époque du traducteur et la préservation du caractère originel de l'œuvre traduite. C'est une position de compromis entre la traduction-intégration et la traduction-reconstitution. C'était l'option de Rivarol dans sa version de la *Divine Comédie* (1783 : 7-8) :

*Il doit suffire aux amateurs que la physionomie de Dante et l'odeur de son siècle transpirent à chaque page de cette traduction. Il doit suffire aux gens de lettres que notre poésie française puisse s'accroître des richesses du poète toscan ; il doit suffire aux uns et aux autres que, sans le trop écarter de son siècle, on l'ait assez rapproché du nôtre.*

Rivarol voue un respect particulier au lecteur de son époque tout en tentant d'entretenir le souffle de Dante. Rivarol anticipe de la sorte sur le courant dominant du XIX<sup>e</sup> siècle qui marquera, et Leconte de Lisle en est une parfaite illustration, un retour à la littéralité. C'est ainsi que les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, profondément attachés à l'acclimatation des originaux, cèdent le pas à une traduction-reconstitution ou, pour reprendre le mot de Delcourt, à une "traduction archéologique" (1925).

La priorité ira donc indubitablement à l'auteur, et c'est le lecteur qui devra se transporter vers l'époque et la culture de la langue de départ. Le retour en grâce des

anciens auteurs latins et grecs pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'est évidemment pas étranger au développement du romantisme. Une fois encore, le dogme de la fidélité épousera les canons littéraires du temps.

Il est patent que le XX<sup>e</sup> siècle, et surtout sa seconde moitié, a opéré un changement radical par rapport aux conceptions traduisantes du siècle précédent. L'éventail croissant des textes à traduire, les possibilités de diffusion élargies et la professionnalisation du métier, due notamment à l'essor d'une clientèle de plus en plus exigeante, ont placé le récepteur dans une position centrale et ont créé, du point de vue de ce dernier, l'idée d'une traduction-confort, aux antipodes de la traduction-érudition.

Au plan théorique, on pourrait dire que le pôle d'attention du traducteur, dans son déplacement vers le récepteur, ne s'est pas arrêté à celui-ci, mais a entamé une fuite météorique vers cet univers dépersonnalisé qu'est le marché. C'est vraisemblablement pour cette raison que l'assise scientifique sur laquelle doivent se couler les fondements pédagogiques de nos instituts de traduction, se dérobe sous les pas d'un enseignant ou d'un théoricien désorienté par une profession progressivement déshumanisée.

De là aussi le constat posé par nombre de professionnels qui regrettent que la formation proposée dans les écoles ne corresponde pas - ou plus - aux critères impérieux du sacro-saint marché. Mais le balancier a des mouvements capricieux et le marché, tout comme le concept de fidélité, n'échappe pas non plus aux outrages du temps et est appelé, tôt ou tard, à se modifier inexorablement.

En guise de conclusion, je dirai que c'est le marché, mot tabou totalement absent des études historiques et théoriques, qui a sans cesse régné en maître absolu et incontestable du temps, même sous les déguisements les plus divers, que ce soit la bure du pénitent dans l'empire byzantin ou l'habit d'académicien au XVII<sup>e</sup> siècle. Les auteurs et leurs traducteurs sont, je l'ai déjà dit, les produits d'une époque et de ses préoccupations philosophiques les plus immédiates. Lorsque le mot à mot a connu son heure de gloire, c'est avant tout parce que les soucis esthétiques du moment trahissaient une méfiance envers les manifestations artistiques contemporaines. La fidélité ne relève pas par conséquent d'une vision doctrinale *in abstracto*, mais plutôt d'un mouvement pendulaire imprimé par des considérations extérieures, voire étrangères, à la profession.

La fidélité est une fidélité à un environnement culturel, qui a toujours dicté, et aujourd'hui pas davantage qu'hier, l'activité de ces témoins que sont les traducteurs.

L'infidélité est, quant à elle, une conception née *a posteriori*, dans l'esprit de commentateurs anachroniques, eux-mêmes victimes de la pression de leur milieu.

Il s'agit donc d'un concept éminemment plastique, modulable à souhait et, partant, difficilement appréhendable. Valery Larbaud avait bien senti le caractère vital de la traduction et c'est avec lui que j'achèverai cette présentation (1946 : 84-85) :

*L'immobilité du texte imprimé est une illusion d'optique. S'il est immobile, c'est comme nous dans ces moments où, absorbés par la recherche de l'équilibre des plateaux, nous demeurons sans bouger tandis qu'en nous les mouvements infiniment rapides et compliqués de la vie continuent. C'est du vivant que nous pesons...*



## BIBLIOGRAPHIE

DELCOURT, M., *Étude sur les traductions des tragiques grecs et latins en France depuis la Renaissance*, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1925.

DU BELLAY, J., *La défense et Illustration de la Langue Française*, éd. par S. de Sacy, Paris, Gallimard, 1967.

HORGUELIN, P., *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*, Montréal, Linguattech, 1981.

SAINT JÉRÔME, *Lettres*, t. III, texte établi et traduit par J. Labourt, Paris, les Belles Lettres, 1953.

LARBAUD, V., *Sous l'invocation de saint Jérôme*, Paris, Gallimard, 1946.

LECONTE DE LISLE, C. M., *Iliade*, Paris, Alphonse Lemerre, 1866.

MOUNIN, G., *Les belles infidèles*, Lille, P.U.L., 1994.

RIVAROL, A., *La Divine Comédie*, Paris, Didot, 1783.

TOLMER, L., *Pierre-Daniel Huet (1630-1721), Humaniste-Physicien*, Bayeux, Colas, 1949.

---

Source : «La fidélité et ses avatars», dans *Équivalences*, 1997-1998, vol. 26/2 et 27/1, p. 45-57.